

## Conseil Municipal du 24/09/2009

Monsieur le Maire, chers collègues,

Depuis près d'un an et demi, nous partageons une activité municipale, riche, intense, passionnante.

Si la vie de cette Assemblée a déjà été ponctuée par de bonnes nouvelles avec la naissance des enfants de deux de nos collègues, aujourd'hui, notre Assemblée est touchée de plein fouet par la mort brutale de Patrick MALIVET.

De Patrick bien sûr, nous retiendrons son humour et sa façon toute personnelle de travailler sérieusement sans se prendre au sérieux. En mars dernier, nous avons plaisanté avec lui au sein de cette enceinte sur le concept de « translation de corps », lors d'une délibération sur le tarif des vacations funéraires. Nous ne pouvions pas imaginer alors que l'histoire nous rattraperait ainsi.

Je dois avouer que je redoutais le conseil municipal de ce soir car il est un témoignage supplémentaire de son absence parmi nous, il est le premier conseil sans lui avec le vide qu'il nous laisse.

Patrick MALIVET était à la fois un homme de dialogue, élu respectueux des sensibilités de chacun, mais aussi un opposant combatif, fidèle à ses convictions à la fois sociales et sincèrement humanistes, qui se traduisaient par exemple à travers son combat pour l'amélioration des conditions de vie des habitants du Valibout et des gens du voyage.

Les finances locales étaient également son cheval de bataille et il considérait ce secteur comme la suite logique de son parcours professionnel.

A la fois homme de parti et de terrain, il avait mis ses idées au service de notre Ville et restait pour notre groupe un soutien permanent, nous ressassant sans cesse que seule la compétence nous rendrait crédible.

Il nous aurait soutenus aujourd'hui dans notre volonté de choisir Yveline DARNEAU comme Présidente de notre groupe, tant il appréciait son pragmatisme, sa ténacité au service des plus fragilisés et sa volonté de proximité avec les habitants.

Il aurait certainement aussi été ravi de l'arrivée de Bernard ANSART parmi nous dont il connaissait l'humour, la force de travail et de convictions au service de l'intérêt général.

Mais chacun d'entre nous ne doit pas oublier qu'il avait fait de sa disponibilité sa profession de foi.

La disponibilité est certes une grande qualité pour un élu, sauf quand elle conduit à outrepasser nos propres limites. Pour certains c'est la famille qui en pâti, pour Patrick ce fut sa santé et sa vie.

Je finirai en remerciant vous tous, collègues ou personnel municipal qui par votre présence le 18 août ou par vos nombreux témoignages, avez su saluer sa mémoire et soutenir son épouse Patricia et ses enfants.